

Congrès FEP

Les violences, le sexuel et l'interdit de l'inceste

20, 21, 22 octobre 2023

Le savoir de la psychanalyse, le savoir de l'analyste et l'interdiction de l'inceste

Anabel Salafia

L'interdiction de l'inceste a fait son entrée dans le savoir analytique depuis l'anthropologie, la philosophie, la philologie, et même la biologie. Ces savoirs discutent entre eux du caractère universel ou contingent, instinctif ou culturel, de cette interdiction.

Cependant, c'est Freud qui trouve le point fondamental de cette problématique aussi complexe qu'importante, de cette interdiction, une loi non écrite sans laquelle aucun mot ne se soutient.

La trouvaille de Freud est d'avoir rencontré le rapport entre l'interdiction et le désir, ce qui ensuite fera dire à Lacan que le fondamental de cette interdiction est qu'elle conjugue le désir avec la loi.

Le désir et la loi qui ont besoin l'un pour l'autre de l'inceste, sur la supposition d'une jouissance primordiale. C'est la référence à ce père animal, jouisseur, infiniment vorace, jamais satisfait. Ce père mythique antérieur à l'interdiction de l'inceste, donc antérieur au surgissement de la loi de l'ordre des structures d'alliance, des liens de parenté, et de l'émergence de la culture. C'est ce que Freud appelle le totem, le chef de la horde.

Ce père qui appelle à la fonction du nom, du nom propre, et du nom du père, est le père qui répond lorsqu'il est appelé. Et qui par cette même raison n'est pas le phallus. Autour de cette question se produit une conjugaison entre le désir et la loi, toujours par rapport à ce père mythique duquel nous ne pourrions connaître que la voix et le nom. Le mythe implique un registre qui permet d'avancer sur trois termes fondamentaux : le désir, la jouissance et l'objet.

L'inceste en tant que tel se pose par rapport au couple mère-fils ou bien père-fille ; néanmoins, les effets dans l'un ou l'autre des cas ne sont pas les mêmes.

Dans la première situation, la non effectivité de cette loi du sexe a des effets dévastateurs, et en toute raison, car le corps de la mère duquel on est sorti est le corps auquel on retourne : « Tu ne réintégreras pas ton produit » est la formulation freudienne de l'interdiction de l'inceste.

Gérard Pommier disait qu'il fallait considérer que l'inceste était toujours avec la mère.

Dans le cas du couple père et fille, que l'inceste soit toujours avec la mère se produit toujours, puisque la relation père-fille laisserait cette dernière à la place de sa mère. Il faut alors penser à la jouissance incestueuse qu'une identification peut entraîner.

L'inceste avec le père a des effets névrotisants, psychotisants même, mais de degré zéro – d'après Lacan- comparé à l'inceste fondamental mère et fils.

Cependant, nous pouvons toujours considérer que c'est ce que l'on dit lorsqu'on parle de l'inceste, car, par exemple, un certain type de rapport père et fille peut ne pas avoir de caractères de type sexuel, et atteindre quand même une dimension incestueuse.

Je pense à la relation de Joyce avec sa fille Lucie, au type de transmission et d'interventions que l'artiste entame avec sa fille et les conséquences psychotisantes sur elle.

Joyce veut détruire sa langue, il travaille à ce propos, et sa fille est schizophrène, mais il s'obstine à croire qu'elle a un pouvoir spécial en ce qui concerne les langues.

Cette identification que le père fait de soi-même avec la fille ne devient pas seulement un rapport de type incestueux, mais elle semble même pouvoir atteindre un caractère forclusif.

Or bien, l'abus est une autre chose.

La dimension symbolique de l'interdiction de l'inceste est fondationnelle d'une éthique¹, elle nous empêche de confondre ou d'identifier l'abus avec l'inceste.

La païdophilie, c'est-à-dire l'abus qu'un adulte fait par rapport à un enfant, suppose l'obtention d'une jouissance à partir du non-savoir de l'enfant, pour qui l'abus constitue un signe d'amour.

Évoquons ici la phrase de Lacan : « La jouissance du corps de l'Autre qui le symbolise, n'est pas le signe de l'amour ».

Avec l'avènement de la puberté, la découverte par l'enfant que l'abus n'était pas amour engendre une *Versagung*, ce qui est mal traduit comme frustration.

Dans ce cas, l'abus suppose la soustraction d'une faute d'un objet fait de manque, que Lacan appelle objet 'a', avec sa traduction subjective dans l'angoisse, et sa fonction opérationnelle sur le symptôme. Par exemple, la cleptomanie sert au sujet enfant à trouver la forme de dénoncer la faute qui lui a été soustraite dans l'abus.

Il y a, certes, d'autres formes d'abus, et elles peuvent avoir un caractère incestueux, mais seulement à condition d'avoir lieu parmi des personnes avec une relation de parenté.

Rappelons que l'interdiction de l'inceste met en jeu le rapport endogamie-exogamie.

Totem et tabou est un mythe.

¹ Considérons, par exemple, l'interdiction de l'inceste comme la distance par rapport à das-Ding 'la Chose', avec la mère située à la place du Bien suprême, qui, le réalisant, accomplirait l'inceste.

Voir à ce propos Jacques Lacan, Séminaire VII *L'éthique de la psychanalyse*.

Lacan dit qu'on pourrait considérer que d'une certaine forme cela a été dicté à Freud par le névrotique obsessionnel.

Il est nécessaire d'y voir le rapport entre le mythe et la structure.

Le père mythique de totem et tabou n'est pas le père du complexe d'Œdipe.

Dans le premier cas, nous parlons du père du nom, du père qui dit non, du père qui en est tel après son meurtre, celui qui, par sa mort, emporte cette jouissance que l'on appelait avant primordiale.

Par contre, lorsqu'il s'agit d'Œdipe, il est clair qu'il ne sait pas que c'est son père qu'il assassine.

Le non-savoir d'Œdipe est la dimension même du savoir inconscient.

Lacan va juste à suggérer que Jocaste savait, auquel cas c'est elle qui jouirait du non-savoir d'Œdipe. Si c'était le cas, l'inceste et l'abus se superposeraient

En ce qui concerne la structure, il existe de formes d'abus qui coïncident avec l'inceste, tandis que d'autres dans lesquelles ne participent pas des relations de parenté ne le font pas. Elles n'impliquent pas du tout l'inceste.

Si nous considérons le caractère symbolique, même du symbolique de l'interdiction de l'inceste, celle-ci est inviolable.

Dans le cas fondamental mère et enfant, lorsque la consommation a lieu effectif, par ce même fait la mère en question cesse de l'être.

Il en va de même si le rapport incestueux a lieu dans le couple père et fille, c'est-à-dire que le père cesse d'en être tel.

Conclusion, l'inceste est irréalisable², ce qui se consomme en tant que rapport sexuel est une irréalisation du désir.

Irréalisable veut dire que quelque chose qui est de l'ordre symbolique a lieu dans le réel.

La loi de l'inceste est inviolable.

La consommation de l'inceste suppose l'exile de l'exilé³, le fait de rester en dehors de tout ordre social et culturel.

La loi en tant que telle ne perd jamais sa validité.

Lorsque nous devons faire un pas, prendre une décision dont le caractère est irréversible, l'interdiction de l'inceste ne peut qu'être évoquée.

La portée symbolique de cette loi engendre des multiples métaphores.

Pensons au franchissement du Rubicon.

² J'emploie le terme '*irréalisation*' dans le même sens que Jacques Lacan le fait lorsqu'il écrit sur le crime des sœurs Papin. Lacan parle de la consommation de l'envie, qui s'irréalise en arrachant les yeux de la patronne de ces femmes.

³ Je dis '*exile de l'exilé*' parce qu'il y en a un dans lequel nous sommes tous, l'exile du rapport sexuel. C'est l'exile dans lequel reste le sujet qui commet un inceste, qui le laisse en dehors de la situation dans laquelle nous nous trouvons tous.

Quelle est l'horreur de l'inceste avec laquelle Freud commence son œuvre Totem et tabou ?

Un exemple est précisément la terreur de César face à l'inévitable passage d'entrée à Rome.

Est-ce le fait qu'il foulera la terre-corps de la mère ?

Oui, mais aussi le fait que cela implique l'affrontement inévitable avec le désir de l'Autre, représenté ici par le Sénat romain, un pouvoir qui lui est hostile et pas du tout enclin à le reconnaître comme le conquérant qui fonde l'empire.

La psychanalyse est dans la pratique un discours avec une logique nécessaire comme pour traiter les points signalés d'intérêt pour cette rencontre.

L'expérience analytique permet de discerner entre des questions qui sont structurelles et d'autres qui ne le sont pas, mais qui sont considérées comme des effets découlant des premières.

Nous devons donc chercher à soulever certaines questions, comme les différences entre l'interdiction de l'inceste, ses dérivations et conséquences, et ce que, du point de vue social, on appelle 'abus'.